

COMPTE RENDU – GT DU 02/06/2023 CHARTRE D'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES

Le GT du jour était présidé par la sous-direction SI, pour présenter la nouvelle charte d'utilisation des outils numériques qui devrait prochainement être intégrée dans le KIT DU NOUVEL ARRIVANT sur INTRANET. L'objectif de cette charte est d'**informer les agents sur les moyens numériques mis à disposition par l'Administration, de fixer un cadre d'utilisation et de sensibiliser au risques.**

L'**USD-FO** n'a pas souhaité faire de déclaration liminaire sur le sujet, considérant que **les recommandations incluses dans ce document sont majoritairement de bon sens**, et pas de nature à créer une charge mentale supplémentaire pour les agents. Au contraire, **faisant confiance à l'intelligence de nos collègues** et à leur capacité à saisir du premier coup les consignes exprimées, **l'USD-FO a demandé un document simple, allégé de ses multiples redondances**, afin de ne pas en décourager la lecture et l'appropriation.

Les inquiétudes des OS ont porté davantage sur **la sécurité des données et les pratiques de surveillance de l'Administration** que sur le document lui-même.

Ainsi, la SDSI nous indique que :

- **les données personnelles présentes doivent être clairement identifiées**, les données étant par défaut considérées comme professionnelles. Elles ne peuvent être consultées par l'employeur ni transmises à qui que ce soit sans une réquisition judiciaire.
- il n'y a que **5 agents affectés à la sécurité des données pour 4000 serveurs**. Ils n'ont pas vocation à analyser l'ensemble des contenus et n'interviennent qu'en cas d'alerte de sécurité. Seuls les courriels font l'objet d'une analyse de contenus ;
- **l'analyse de risques informatiques est ici orientée vers les personnes qui font des erreurs**, pas vers des organisations terroristes ou des personnes malveillantes. Cependant, un audit sera demandé pour identifier les failles du réseau, le risque d'attaques ou de piratages étant plus importants depuis quelques années.
- **les applications sont homologuées RGS. Les dysfonctionnements constatés sont d'ordre technique, pas sécuritaire**. En clair : une saisie de données peut échouer, mais les données enregistrées ne seront pas volées ou perdues.
- **les mises à jour sont automatiques et ne nécessitent pas l'autorisation ou l'intervention d'un utilisateur.**

L'USD FO insiste auprès des douaniers : les outils numériques mis à disposition par la DGDDI appartiennent à l'Administration et sont destinés à un usage professionnel. L'administration a le devoir de protéger les données qu'elle détient et doit pour cela surveiller ses infrastructures. Le meilleur moyen de protéger les données, privées ou non, est de limiter les usages personnels et de manipuler les données dans la nécessité de la mission.

L'**USD-FO** a souligné que dans les services, notamment à la direction générale, **n'importe quelle personne peut accéder sans surveillance aux postes dits « full internet » et n'importe quel appareil non sécurisé peut être connecté sur le réseau**, rendant ce dernier vulnérable aux malveillances. Il en va de même pour les clés USB et DD externes, un outil de diagnostic automatique serait bienvenu. La SDSI prend note.

